

FOYER DE VIE STE JULIE BILLIART



HANDI AIDE

Foyer Ste Julie Billiart

9, Rue de la Libération

60 120 Ansauvillers

☎ : 03.44.51.46.46 - 📠 : 03.44.51.19.18
foyer.ansauvillers@handi-aide60.fr

Handi aide

Créée en 1942, Handi Aide est une association impliquée dans l'accueil, l'accompagnement, le travail des personnes handicapées et, plus particulièrement, celles atteintes d'un handicap visuel associé à une déficience intellectuelle.

Selon ses statuts, l'association a pour but « *d'aider, de secourir, d'assister, de protéger et, au besoin, de défendre tous ceux qui présentent un handicap physique, sensoriel ou mental et, plus particulièrement, toute personne atteinte de cécité ou de déficience visuelle grave qui ne peut, par suite de ses inaptitudes, mener une existence autonome* ».

L'association gère à ce jour huit établissements et services :

Dans l'Oise :

- ⇒ Foyer d'hébergement St Vincent de Paul (Quinquempoix)
- ⇒ E.S.A.T. René Brunelle (St Just en Chaussée)
- ⇒ E.S.A.T. Hilaire Maleysson (Breteuil)
- ⇒ Foyer de vie Ste Julie Billiard (Ansauvillers)
- ⇒ S.A.V.S. (St Just en Chaussée)

Dans le Lot :

- ⇒ Foyer de vie Estelle des Carmes (Figeac)
- ⇒ Foyer de vie Marthe Robin (Gramat)

Dans le Cantal :

- ⇒ Foyer de vie Hilaire Maleysson (Laroquebrou)
- ⇒ Foyer l'Ostalet (Le Rouget)

Le président de l'association est M. Michel VITRAC.

Siège social

HANDI AIDE

***3, Square Valentin Haiïy
60 130 QUINQUEMPOIX***

Nature et mission de l'établissement

Statut juridique

Le foyer « Ste Julie Billiard » est géré par l'association HANDI AIDE. Il est financé par le Conseil Départemental de l'Oise.

Agrément et habilitations

Autorisation de fonctionnement : 03/01/2017

Habilitation aide sociale

Capacité d'accueil : 56 personnes en internat et 4 places en accueil de jour

Taux d'occupation : 17 850 jours

Prix de journée internat 2022 : 169,21 €

Participation financière à la charge de la personne définie par Conseil Départemental d'origine pour un accueil en internat

Missions de l'établissement

- Héberger des personnes déficientes intellectuelles, non voyantes ou mal voyantes ayant une orientation C.D.A.P.H. « foyer de vie ».
- Proposer un accompagnement éducatif dans les différents actes de la vie quotidienne.
- Permettre de développer les aptitudes par le biais de différents ateliers et/ou activités.

Objectifs de l'établissement

- Accompagner la personne dans les actes de la vie quotidienne en favorisant son bien-être physique et moral.
- Proposer un accompagnement social, éducatif et psychologique adaptés.
- Favoriser les liens familiaux et personnels dans le respect des choix de la personne accueillie.
- Maintenir pour certains, développer pour d'autres, les potentialités de la personne accueillie.
- Proposer des ateliers occupationnels et d'apprentissages afin de permettre à la personne de maintenir ses acquis, de développer d'autres capacités, tout en mettant ses aptitudes en valeur.
- Proposer des activités afin de favoriser l'accessibilité à la culture, aux loisirs à l'expression et/ou tout simplement favoriser une socialisation des personnes.

Présentation du public

Le Foyer de vie accueille des personnes adultes présentant une déficience intellectuelle avec, pour certaines, des troubles associés. L'établissement a une spécificité pour l'accueil de personnes non voyantes ou mal voyantes. Leurs situations de handicap ne permettent pas ou plus d'exercer une activité professionnelle. Ces personnes bénéficient cependant d'une autonomie suffisante pour se livrer à des occupations quotidiennes : activités ludiques, éducatives ainsi qu'une capacité à participer à une animation sociale.

Critères d'admission

- ☞ Avoir 18 ans
- ☞ Bénéficiaire d'une orientation C.D.A.P.H. mentionnant le « placement en foyer de vie ».
- ☞ Bénéficiaire d'une prise en charge « aide sociale »

Déroulement de l'admission

L'admission au sein de notre établissement se réalise en lien avec le protocole défini par la M.D.P.H. de l'Oise. Pour autant, si les personnes sont orientées par la C.D.A.P.H., une admission ne peut se mettre en œuvre que dans le cadre d'une démarche, d'un souhait de la personne.

Une fois que la personne a pris contact, un premier rendez-vous est proposé pour une visite de la structure et une présentation du projet d'établissement. Si la personne accepte l'admissibilité, elle est alors inscrite sur la liste d'attente de l'établissement. Ce dernier peut également demander un recours à la M.D.P.H. pour que la personne ne soit pas orientée vers notre établissement, si sa situation ne pouvait correspondre au projet de l'établissement.

Les documents d'accueil

Conformément à la loi 2002.2 et afin de garantir l'exercice effectif des droits des usagers, lors de l'accueil dans notre établissement, sont remis à la personne et à son représentant légal : **un livret d'accueil** auquel sont annexés **la charte des droits et libertés de la personne accueillie, un règlement de fonctionnement, un contrat de séjour et le projet individuel.**

ASSOCIATION HANDI AIDE
Président
M. Michel VITRAC

FOYER STE JULIE BILLIART
M. ROUGIER Jérôme
Directeur

Mme BONNAY Aurélie
Psychologue (0.34 ETP)

M. BERTHOME Christophe
Chef de service éducatif (1 ETP)

Administration - gestion
1 Secrétaire direction
0,50 Econome
0,50 Comptable

Service entretien
1 Ouvrier qualifié

Service éducatif
4 Educateurs Spécialisés
4 Moniteurs Educateurs
17 Aides Médico Psychologique
4 Moniteurs Ateliers

Surveillance de nuit
4,30 Surveillants de nuit

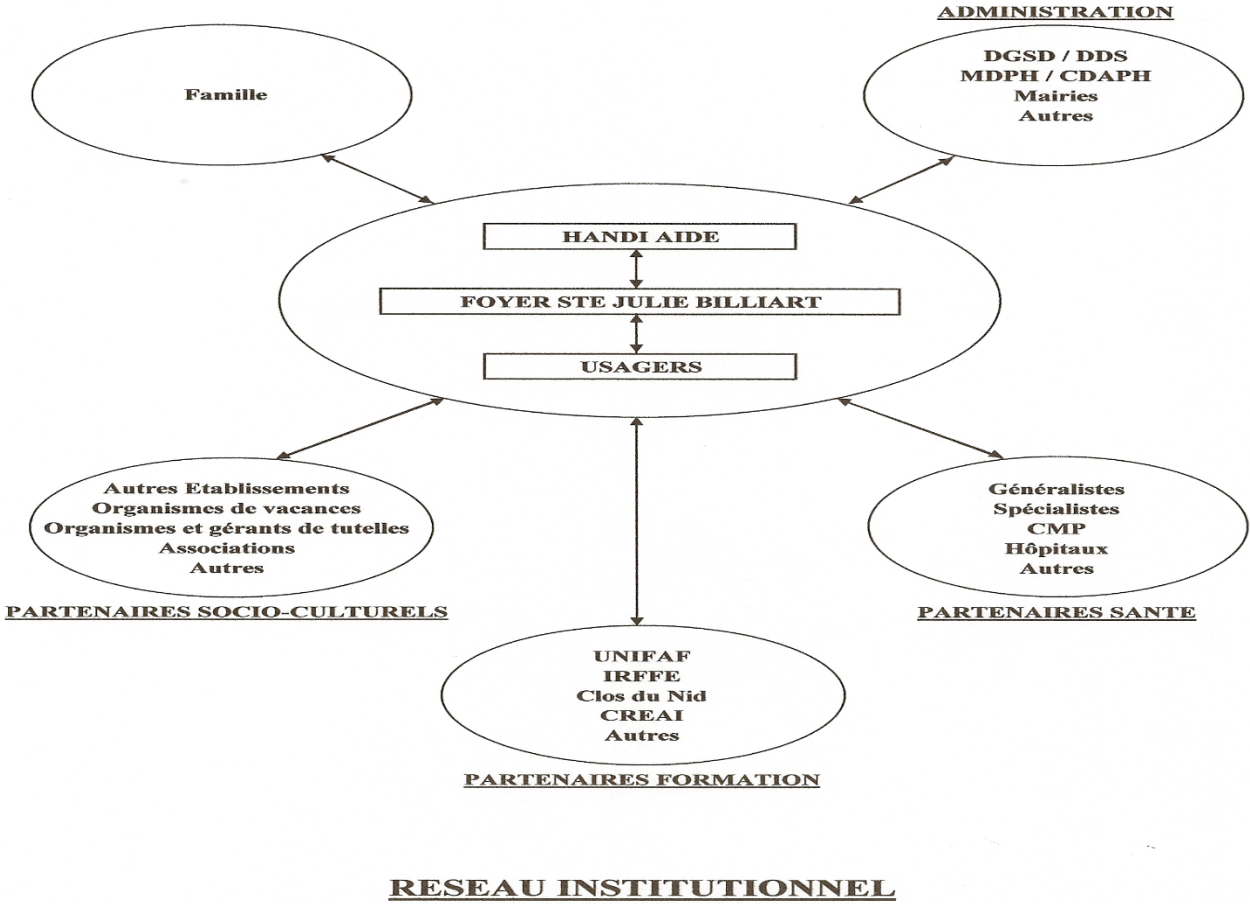
Services généraux
3 Ouvriers qualifiés
8 Agents de service intérieur

Soins
3 Aides Soignants

**P
E
R
S
O
N
N
E
L

E
T

R
E
S
E
A
U**



Les activités, lieu de détente

Les activités sont proposées en dehors de la prise en charge aux ateliers. La participation est fonction du libre-choix de la personne et de son projet personnalisé. De par leur multitude et leur diversité, les activités ont pour objectif d'accéder à un perfectionnement, à la découverte, à la créativité, à la détente.

Elles s'organisent autour des thèmes « culture », « loisirs », « expression » et « création ».

Les activités sont nécessaires au même titre que les ateliers afin d'éviter le renfermement sur soi, l'errance dû à l'ennui. Elles rassurent car elles permettent de garder, et/ou de retrouver ou encore de découvrir une estime de soi essentielle à l'épanouissement personnel.



Les ateliers, lieu de valorisation

Les ateliers fonctionnent du lundi au mercredi de 9h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h00.

La participation aux ateliers est nécessaire pour l'ensemble des personnes. En fonction du projet individualisé de chacun, des aménagements peuvent être réalisés pour une participation à la carte.



Le but est de permettre à chaque personnes de mettre en valeur ses compétences, ses aptitudes, son savoir-faire. C'est aussi un repère dans le temps.

En atelier, chacun travaille à son rythme, sans objectif de rendement. Les ateliers ont pour but de permettre, à chacun des résidents, de réaliser un travail commun ou individuel avec des directives précises. Ils sont

aussi complémentaires, une réalisation pouvant être travaillée au sein de plusieurs ateliers.



L'habitat

L'hébergement s'organise autour de quatre unités de quatorze personnes chacune. Chacune des chambres est équipée d'une salle de bains comprenant un lavabo, une douche et un toilette.



Au sein de la chambre, un placard permet le rangement des affaires personnelles. La personne a la possibilité de meubler cet espace avec son propre mobilier.

Les unités de vie sont ensuite composées d'un salon, d'un office, d'une salle à manger, d'un vestiaire et d'une lingerie.



L'accompagnement

L'accompagnement éducatif est assuré par l'intervention d'une équipe pluridisciplinaire (Aides Médico Psychologiques, aides-soignants, moniteurs d'atelier, surveillants de nuit, moniteurs-éducateurs, éducateurs spécialisés), sous la responsabilité du chef de service et du directeur.



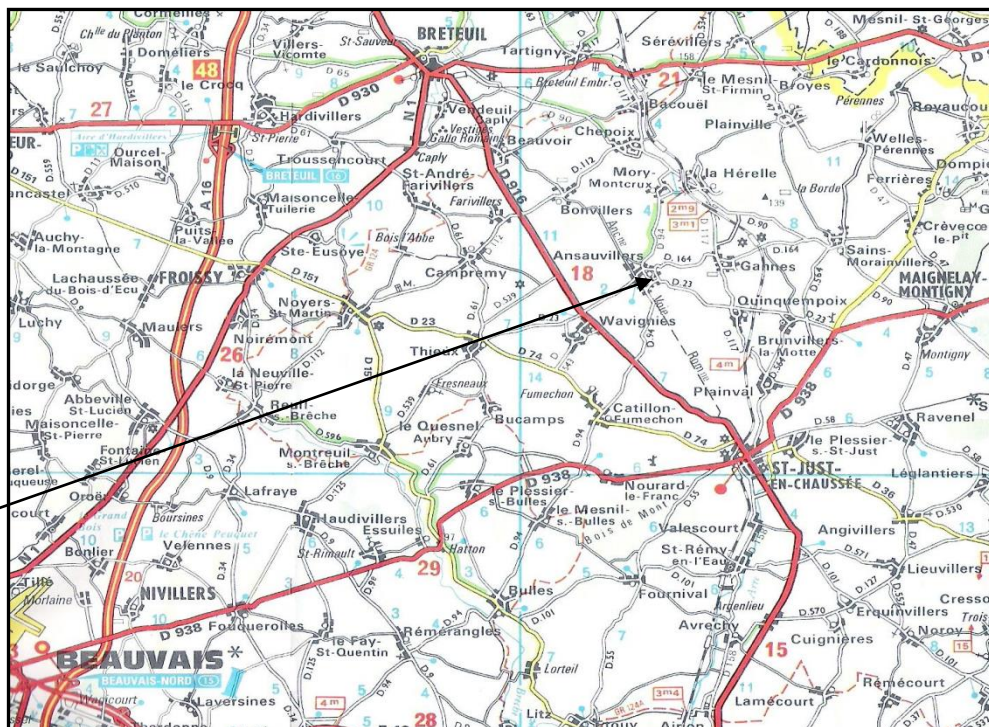
Cet accompagnement se réalise autour du projet personnalisé de la personne. L'accompagnement se déroule autour des domaines suivants :

- ↳ *Vie quotidienne*
- ↳ *Vie sociale*
- ↳ *Accompagnement médical*
- ↳ *Accompagnement psychologique*



Situation géographique

Le foyer Ste Julie Billiard est situé à la périphérie du village Ansauvillers, petit bourg de l'Oise de 1200 habitants. Situé à 8 kms de St Just en Chaussée et à 10 kms de Breteuil, l'établissement se trouve à proximité de l'autoroute A1 (55 kms sortie 8 et 25 kms sortie 11) et de l'autoroute A 16 (18 kms sortie 16).



Foyer Ste Julie Billiard



Services :

☺ Gare SNCF :
St Just en Chaussée
(Ligne Paris -Amiens)

Contacts :

- * Secrétariat : 8h30-12h et 14h-17h30
- * Directeur : M. Rougier Jérôme
- * Chef de service éducatif : M. Berthomé
Christophe

☎ : 03.44.51.46.46 - 📠 : 03.44.51.19.18

Email : foyer.ansauvillers@handi-aide60.fr

Site internet : handi-aide.fr